

# infoSAGE

Lettre du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux - Juin 2013



Succédant à Rolande BRECY à la présidence de la Commission Locale de l'Eau (CLE) depuis juillet 2012, je profite de cette lettre pour saluer son dévouement et sa persévérance dans l'émergence de cette démarche concertée.

Impliqué au sein de la CLE depuis son origine en 2005, je compte poursuivre son travail dans un esprit de partage et de compréhension mutuelle entre les usagers de l'eau.

D'ici février 2014 nous devons définir la stratégie d'action à partir de scénarios. Pour cela, deux réflexions s'engagent : la rédaction du scénario tendanciel dont l'objectif est de dessiner l'évolution de la ressource en eau et la rédaction de scénarios alternatifs qui devront définir des solutions aux problématiques identifiées.

Le travail à réaliser est donc stratégique et déterminant pour l'avenir de notre territoire. L'ensemble des acteurs - élus, usagers et services de l'État - auront à faire des choix sur les grandes orientations de gestion de notre ressource.

Pour accélérer la mise en oeuvre du projet et apporter un regard extérieur aux enjeux du territoire, la CLE a confié une mission d'accompagnement au prestataire spécialisé SCE.

**Philippe RIPOUTEAU,**  
Président du SAGE Douve-Taute



[www.parc-cotentin-bessin.fr](http://www.parc-cotentin-bessin.fr)

## Elaboration du SAGE

En 2012, la CLE a adopté les enjeux et objectifs suivants, base de réflexion pour élaborer les scénarios :

Enjeux SAGE	Objectifs
<i>La qualité de l'eau</i>	1 Atteindre le bon état ; 2 Conserver sur l'ensemble du littoral une qualité des eaux compatibles avec les usages littoraux : conchyliculture, baignade, pêche à pied ; 3 Garantir une ressource en eau potable de qualité.
<i>La qualité des milieux aquatiques</i>	4 Préserver l'ensemble des prairies humides et des tourbières du territoire du SAGE, ainsi que leur faune typique associée ; 5 Préserver les milieux naturels littoraux, et leur faune et flore associées, dans le respect de leur dynamique d'évolution ; 6 Atteindre le bon état et restaurer les fonctionnalités des cours d'eau et des zones humides associées.
<i>La satisfaction des usages liés à la ressource en eau et aux milieux aquatiques</i>	7 Évaluer les ressources disponibles et exploitables, fixer les modalités de prélèvement afin de satisfaire les besoins des particuliers et des professionnels tout en préservant la qualité, la fonctionnalité et les usages des milieux ; 8 Maintenir sur les basses vallées et les marais arrière littoraux une agriculture viable et des pratiques agricoles extensives de fauche et de pâturage ; 9 Maintenir et/ou concilier l'ensemble des usages de la zone humide.
<i>Inondations</i>	10 Définir une stratégie vis à vis du trait de côte.

L'État des lieux et les objectifs adoptés par la CLE serviront de base pour élaborer les scénarios :

Le **scénario tendanciel** est une projection des conséquences sur 10 ans du mode de gestion actuel de la ressource en eau.

Quelques exemples des thématiques à aborder : l'eau potable disponible actuellement sera-elle compatible avec l'évolution des besoins (particuliers et professionnels) ? La qualité de l'eau (superficielle, souterraine et littorale) sera t-elle satisfaisante d'un point de vue réglementaire ? Quels seront les effets de la réforme de la PAC sur les systèmes d'exploitations agricoles ? L'entretien des cours d'eau de marais est-il cohérent avec le maintien d'une agriculture viable et d'une zone humide fonctionnelle ?...

Les **scénarios alternatifs** proposeront différents outils et méthodes pour répondre aux problématiques identifiées dans le scénario tendanciel. Les orientations retenues et adoptées par l'ensemble des membres de la CLE constitueront la stratégie du SAGE.

Dépôt légal : juin 2011 - Édition semestrielle  
 Tirage : 2300 ex. - ISSN papier : 2118-710X  
 Directeur de publication : Rolande BRÉCY  
 © P n r des Marais du Cotentin et du Bessin  
 Crédits photo : ©AESN ; SAGE ; Pnr MCB; CPIE Orne R. Harivel, T. Bierot.  
 Extraits issus de fichiers IGN BD CARTO® - © IGN - 2011  
 Autorisation n° 43-11017 - reproduction interdite  
 Imprimé sur du papier certifié PEFC avec des encres végétales  
 par Handi Print Groupe Lecaux - Tourlaville





Saon : végétalisation et pose de stabilisé



## CHARTRE D'ENTRETIEN DES ESPACES PUBLICS : TRAITEZ MIEUX

Face aux problèmes de pollution de la ressource en eau liés à l'utilisation de produits phytosanitaires, la **Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles de Basse-Normandie (FREDON)** accompagne les communes vers une gestion raisonnée de leurs espaces publics : conseil pour des produits et du matériel adaptés, étalonnage du matériel, bacs de récupération des fonds de cuves, initiation à des méthodes alternatives, aménagement de voirie....

Cette chartre volontaire comporte 3 niveaux : - **Traitez Mieux, Moins, Ne plus traiter** - sans obligation de s'engager jusqu'au niveau 3.

L'Agence de l'eau Seine-Normandie aide financièrement à hauteur de 50 % les communes qui s'engagent au niveau 1. Pour les communes du Parc des Marais, un programme FEDER complète le financement à 100 % mais seulement jusqu'en décembre 2013.

Pour en savoir + :  
FREDON - Laurence MORIN - 02.31.46.96.51  
Parc des Marais - Jonathan THIÉRY-COLLET

## LES ÉTAPES DU SAGE

2013 : rédaction des scénarios tendanciel et alternatifs ;

2014 : choix de la stratégie et rédaction des documents constitutifs (PAGD et règlement) ;

2015 : Procédure d'enquête publique et validation définitive.

Pour en savoir + :  
Jonathan THIÉRY-COLLET  
Animateur du SAGE  
Douve-Taute  
Tél: 02 33 71 61 93

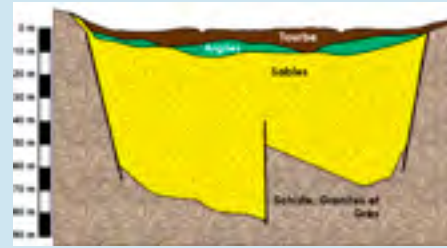


# ÉTUDE SUR LES INTERACTIONS ENTRE EAU SOUTERRAINE ET MARAIS

Les marais tourbeux du Cotentin et du Bessin reposent sur une semelle d'argiles et d'imposants stocks de sables déposés par la mer il y a plus de 10 000 ans.

Ces marais constituent un espace très convoité où la faune et la flore, comme les usages humains, dépendent de la qualité et de la présence d'eau. Les interactions entre ces zones humides, les rivières et l'eau souterraine exploitée pour l'alimentation en eau potable sont complexes et mal connues.

Afin de mieux en comprendre le fonctionnement, le Parc des Marais sollicite depuis 2002 les **compétences scientifiques de l'Université de Rennes**. Ces dix années d'études apportent des résultats sur le fonctionnement de ces écosystèmes : l'eau souterraine contrôle l'eau des marais, le maintien de la tourbe nécessite l'immersion annuelle des marais, l'oxygénation de la tourbe entraîne sa minéralisation et des cas d'affaissement... Ces recherches abordent également les principaux facteurs de dégradation de la tourbe dans certaines zones de marais : la baisse du niveau des cours d'eau depuis les années 50, le changement climatique, le pompage des eaux souterraines et l'exploitation de la tourbière de Baupte.



**Pour approfondir ce sujet, un livret pédagogique présente les principes et les conclusions de ces recherches. Il est disponible sur le site internet du Parc des Marais.**

Pour en savoir + :

<http://www.parc-cotentin-bessin.fr>  
rubrique Sage Douve Taute



## LE RETOUR DE LA LOUTRE

La loutre d'Europe (*Lutra lutra*) était très présente en France au début du siècle dernier. Plusieurs causes expliquent sa disparition : la pollution, la destruction des milieux aquatiques et le piégeage. Chassée jusqu'en 1972, elle jouit aujourd'hui du **statut d'espèce protégée**.

Excellent nageur, ce mustélidé nocturne est difficile à observer dans son milieu naturel (ruisseau, fleuve, étang, marais, littoral). Son corps élancé de 1 à 1,3 m de long est recouvert d'une épaisse fourrure brune et beige sur le dessous.

1ère photo de loutre prise en Basse-Normandie via un dispositif à déclenchement automatique



Un réseau d'observateurs est mis en place via trois structures : **Le Parc des Marais, le Centre Permanent d'Initiative à l'Environnement (CPIE) des collines normandes et le Groupe Mammalogique Normand (GMN)**. Leur objectif est de pister et recenser la loutre en Basse-Normandie (cf. carte sur le bassin de la Douve).

Dans la Manche, la démarche « Hâvre de paix » portée par le CPIE propose aux propriétaires fonciers volontaires d'améliorer les conditions de vie de l'animal dans les zones qui lui sont favorables.

Pour en savoir + :

Parc des Marais - Benoît LECAPLAIN - 02.33.71.65.30

CPIE des collines Normandes - Olivier HESNARD 02.33.96.69.93 - <http://www.cpie61.fr>